

BAROMÈTRE 2024

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES,
LEVIER D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT
SOCIÉTAL, EN PLEINE PROGRESSION



Dans le cadre de leur partenariat, l'Alliance pour le Mécénat de compétences (AMC) et Pro Bono Lab* se sont associés avec Admical** pour étudier les évolutions du mécénat de compétences, dans un focus dédié intégré au Baromètre du mécénat d'entreprise 2024

ALLIANCE
POUR LE MÉCÉNAT
DE COMPÉTENCES

L'Alliance pour le Mécénat de Compétences salue ainsi les résultats du Baromètre 2024, qui met en lumière l'essor remarquable du mécénat en France, et plus précisément du mécénat de compétences, qui s'impose de plus en plus comme une pratique triplement gagnante, à la fois pour les entreprises, les salariés et les associations. Dans un contexte où l'engagement sociétal des entreprises est plus que jamais attendu, cette dynamique démontre que la volonté d'agir pour l'intérêt général est devenue un axe stratégique pour nombre d'acteurs économiques.

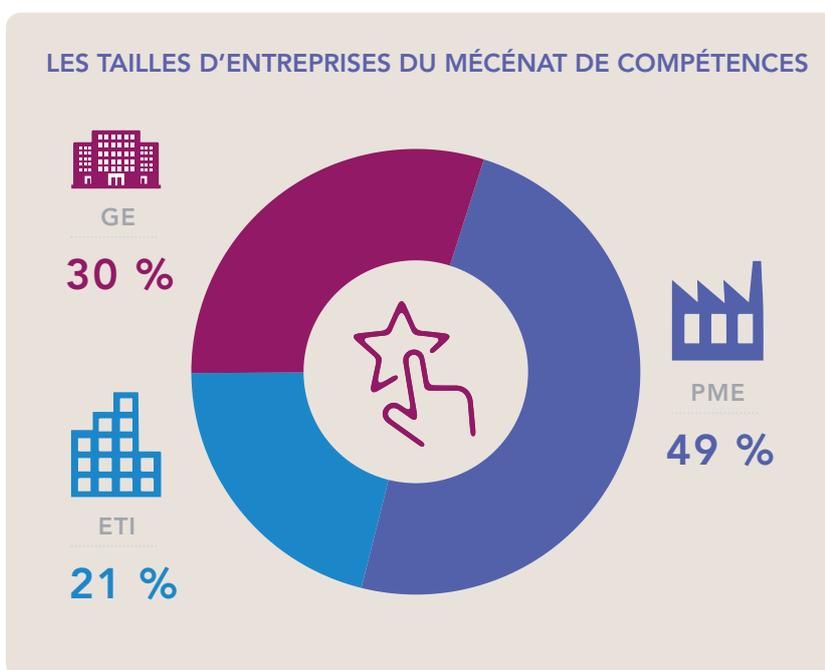
DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS DE L'IMPORTANCE CROISSANTE DU MÉCÉNAT

Le mécénat d'entreprise atteint un nouveau record : **172 000 entreprises** mécènes en 2023, contre 110 000 en 2019. Le montant total des dons s'élève à **3,8 milliards d'euros**, intégrant mécénat déclaré et non-déclaré. Ces chiffres confirment l'ancrage durable du mécénat comme levier de transformation sociale et économique.

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES, UNE PRATIQUE D'AVENIR EN PLEIN ESSOR

Si le mécénat financier reste dominant, le **mécénat de compétences s'impose comme un levier stratégique en pleine expansion**. Aujourd'hui, **16 % des entreprises mécènes** ont mis en place un dispositif de mécénat de compétences, avec une progression marquée du temps alloué aux collaborateurs : **39 % des entreprises engagées accordent 6 jours ou plus par an**, soit une hausse de 35 points par rapport au précédent baromètre.

Longtemps perçu comme un engagement ponctuel, le mécénat de compétences s'ancre dans le temps : **58 % des entreprises qui le pratiquent l'ont adopté depuis plus de cinq ans**. Cette pérennisation démontre une évolution structurelle du modèle, où les entreprises l'intègrent pleinement à leur politique de responsabilité sociétale.



* Spécialiste du bénévolat et du mécénat de compétences depuis 2011, partout en France comme dans 30 pays du monde via le Global Pro Bono Network, Pro Bono Lab diffuse la culture et démocratise la pratique du pro bono pour façonner un (autre) monde plus solidaire plus inclusif et plus durable autour des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable).

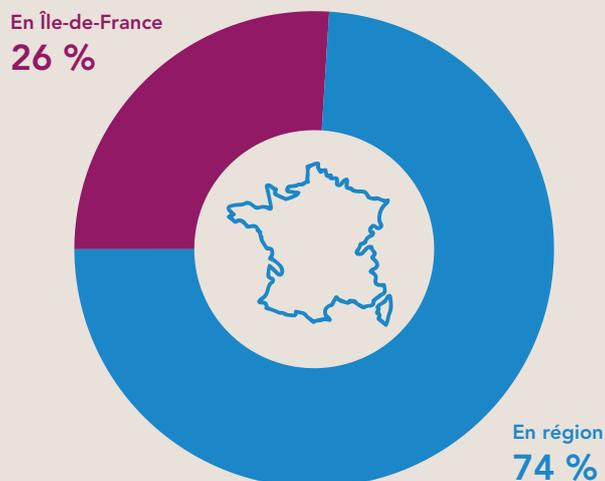
** Admical est l'acteur de référence du mécénat d'entreprise qui délivre, depuis 1979, des compétences pour professionnaliser les acteurs du secteur et anime une communauté de 200 adhérents mécènes et porteurs de projets.

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LES ENTREPRISES ET LES TERRITOIRES

Au-delà d'un simple engagement solidaire, le mécénat de compétences devient un **atout majeur pour les entreprises** :

- **60 % des entreprises mécènes l'adoptent pour renforcer leur marque employeur**, en attirant et fidélisant leurs talents dans un contexte de transformation du travail.
- **54 % le considèrent comme un moteur de cohésion interne**, favorisant l'adhésion des collaborateurs aux valeurs de l'entreprise et leur engagement au sein des projets RSE.
- **46 % y voient un moyen privilégié pour renforcer leur impact local**, en créant des passerelles avec les associations et en répondant aux besoins spécifiques des territoires.

LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

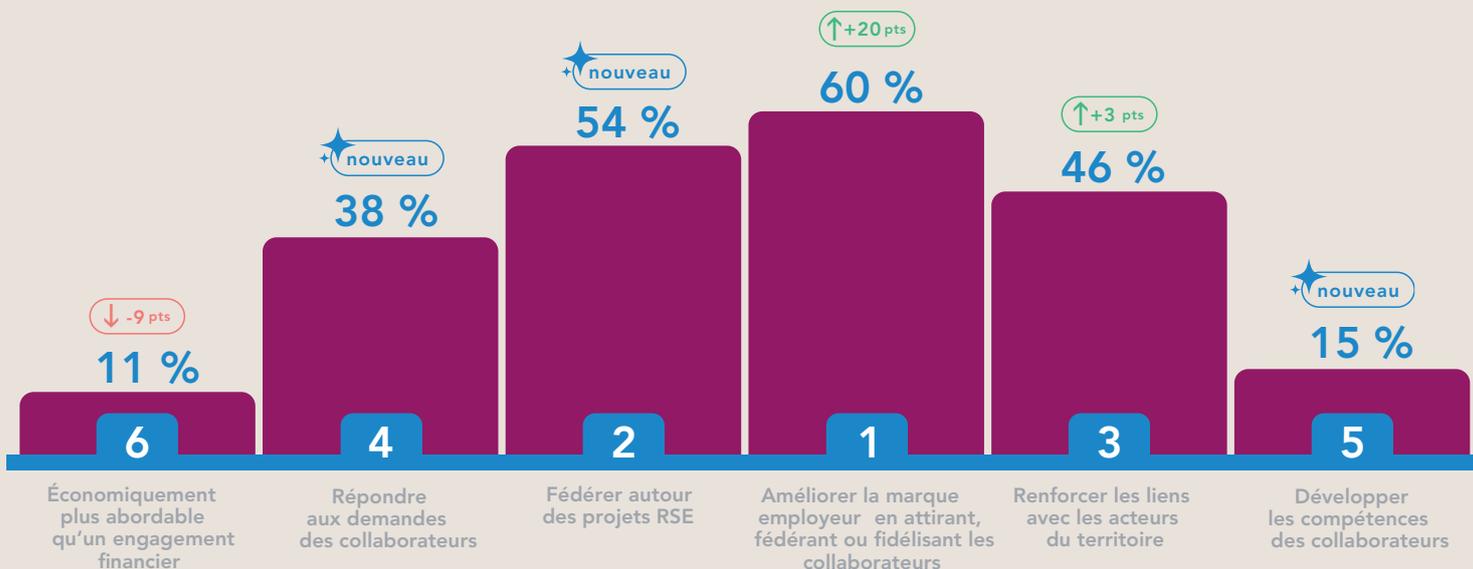


UNE DIVERSITÉ DE FORMATS POUR MAXIMISER L'IMPACT

Le mécénat de compétences se structure autour de plusieurs dispositifs complémentaires, permettant aux entreprises d'adapter leur engagement à leurs ressources et aux attentes des associations. Les formats les plus prisés sont :

- **Le prêt de main-d'œuvre (39 % des entreprises engagées)**, qui permet à des collaborateurs d'être mis à disposition d'une association pour une durée déterminée. Ces différents formats témoignent de la flexibilité du mécénat de compétences, qui permet aux entreprises de construire un engagement sur mesure en fonction de leurs enjeux et de leurs capacités.
- **La prestation de services pro bono (22 %)**, mobilisant l'expertise spécifique des salariés au profit de structures d'intérêt général.
- **Les journées solidaires (42 %)**, favorisant l'engagement ponctuel d'un grand nombre de collaborateurs sur des actions de terrain.

LES MOTIVATIONS SPÉCIFIQUES AU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



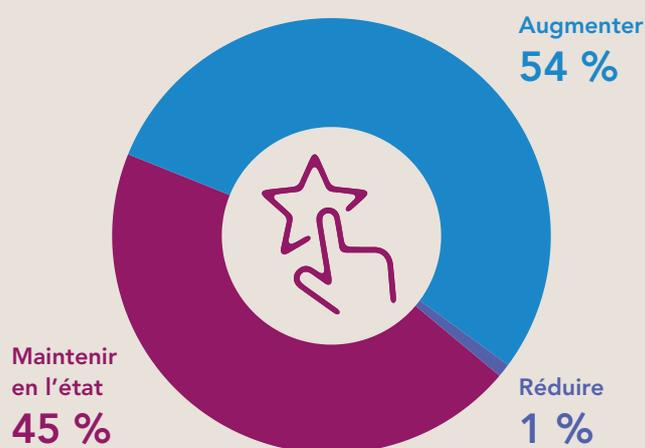
Ces divers formats témoignent de la flexibilité du mécénat de compétences, qui permet aux entreprises de construire un engagement sur mesure en fonction de leurs enjeux et de leurs capacités.

UNE DYNAMIQUE EN PLEIN ESSOR, PORTÉE PAR DES AMBITIONS CROISSANTES

L'édition 2024 du Baromètre révèle **des perspectives extrêmement positives** pour le mécénat de compétences. En effet, **54 % des entreprises déclarent vouloir amplifier leurs actions** dans les deux années à venir, confirmant que cette pratique est en train de s'inscrire durablement dans le paysage économique et social.

Le mécénat de compétences représente ainsi **une réponse concrète et innovante aux attentes sociétales**. En mobilisant leurs salariés sur des projets à fort impact, les entreprises participent activement à la construction d'un modèle de développement plus inclusif et solidaire.

LES ENTREPRISES ENVISAGENT QUASIMENT TOUTES D'AUGMENTER OU DE MAINTENIR LEURS ACTIONS DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES !



L'ALLIANCE POUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES : UN ACTEUR CLÉ

Depuis sa création, l'AMC rassemble les entreprises pour promouvoir un mécénat de compétences à impact. Forte de ses valeurs de responsabilité sociétale et d'éthique, l'AMC agit comme porte-voix de cette pratique en pleine structuration. Ses actions incluent :

- **La mutualisation des bonnes pratiques entre ses membres et leur valorisation**
- **La mise en place d'études et d'un livre blanc sur l'éthique et les bonnes pratiques pour garantir des engagements durables à impact**
- **L'organisation de rencontres pour renforcer les synergies autour du mécénat de compétences**

Dans le cadre de la diffusion de l'édition 2024 du Baromètre, plusieurs événements seront organisés en région afin de restituer les résultats de cette étude :

- **Lundi 3 juin – Lyon**
Lieu : Fédération Régionale Caisse d'Épargne
Représentant : M. Pascal Gustin, Vice-Président de l'AMC
- **Mardi 18 juin – Marseille**
Lieu : Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUSEM)
Représentant : Mme Corinne Massin, Présidente de l'AMC
- **Semaine du 20 novembre – Bordeaux**
Lieu et intervenants à confirmer

NOTRE APPEL AUX ENTREPRISES

L'AMC invite les entreprises situées sur l'ensemble du territoire, de toutes tailles, ainsi que la fonction publique, à rejoindre ce mouvement, à s'engager pour le mécénat de compétences à impact et à contribuer à la transformation sociétale. Ensemble, faisons du mécénat de compétences une norme, un outil solidaire de gestion des carrières et une boussole pour les enjeux de demain.



Pour en savoir plus sur ces initiatives et rejoindre l'Alliance pour le Mécénat de compétences, rendez-vous sur <https://alliance-mecenas-de-competences.org>

CONTACT PRESSE :

Agence akkanto

Carmen Borissova

carmen.borissova@akkanto.fr

06 09 91 33 03